

l'ensemble des groupes d'âge, on a enregistré au cours de la période 1961-66 une augmentation numérique de 11.3% (de 7.8 millions à 8.6 millions), comparativement à une augmentation de 2.3% seulement (de 8.6 millions à 8.8 millions) pendant la période 1966-71.

## 5.5 Les faits d'état civil et leur influence sur l'évolution démographique

La statistique de l'état civil constitue un facteur clé dans l'interprétation de l'évolution démographique. Elle fournit une mesure du rythme de l'accroissement naturel de la population (naissances moins décès) et du taux de nuptialité et de fécondité des femmes. A ce titre, elle contribue pour beaucoup à expliquer les tendances de l'accroissement et de la composition de la population décrites dans les sections précédentes de ce chapitre. Ces faits d'état civil se reflètent dans le nombre des naissances, décès, mariages et divorces enregistrés dans les provinces et territoires du Canada. La continuité de ces données constitue un guide permanent pour la planification, l'exécution et l'évaluation de nombreuses activités à l'échelle nationale, en particulier la santé publique, l'éducation, l'organisation communautaire et diverses catégories d'entreprises commerciales et industrielles.

### 5.5.1 Rétrospective des statistiques de l'état civil

L'*Annuaire du Canada 1948-49* donne, aux pages 195-198, l'historique de la collecte des statistiques de l'état civil au Canada. Dans la présente édition, la plupart des tableaux indiquant les tendances portent sur des années récentes, remontant jusqu'à 1951. La publication annuelle intitulée *Statistique de l'état civil. Rapport préliminaire* (n° de catalogue 84-201) comprend une récapitulation chronologique des statistiques de l'état civil pour le Canada et les provinces à partir de 1921. Quant aux Sections 5.6.1, 5.6.3 et 5.7.1 du présent chapitre, elles donnent des estimations approximatives des taux de natalité, d'accroissement naturel et de mortalité par décennie, remontant jusqu'au milieu des années 1800.

### 5.5.2 Sommaire des principales données

Le tableau 5.31 résume les principales statistiques de l'état civil pour les années 1966 à 1971 prises individuellement, pour le Canada, les provinces et les territoires, avec des chiffres comparatifs par périodes quinquennales remontant à 1951-55. Le tableau 5.32 fournit des données semblables pour les agglomérations urbaines de 50.000 habitants et plus, pour 1971, avec les moyennes comparatives pour 1966-70 et 1961-65. Pour plus de renseignements sur tous les aspects de la statistique courante de l'état civil résumée dans ces tableaux, et notamment des analyses de l'évolution récente, on peut consulter le bulletin annuel intitulé *Statistique de l'état civil* (n° de catalogue 84-202), ainsi que la publication *Causes de décès* (n° de catalogue 84-203), et d'autres bulletins réguliers et spéciaux. On peut en outre obtenir sur demande certaines données non publiées.

## 5.6 Fécondité

De tous les rapports entre les divers éléments démographiques qui font varier la population (fécondité, mortalité, nuptialité, immigration, émigration), aucun n'exerce une influence plus profonde et n'a des effets plus radicaux que le taux de reproduction ou de fécondité. Les taux de mortalité et d'immigration du Canada sont devenus beaucoup plus stables par comparaison, et ce sont les taux de natalité et de fécondité qui demeureront le facteur dominant de l'élaboration de la structure démographique du Canada dans un avenir prévisible (voir la Section 5.1).

### 5.6.1 Naissances

On ne dispose pas de données exactes sur les taux bruts de natalité au Canada avant 1921, année où des chiffres officiels ont été recueillis pour la première fois à l'échelle nationale. Toutefois, les études sur les données des premiers recensements du Canada permettent d'estimer comme suit la moyenne annuelle du taux brut de naissances vivantes (c'est-à-dire pour 1,000 habitants) pour chaque décennie intercensitaire entre 1851 et 1921: 1851-61, 45; 1861-71, 40; 1871-81, 37; 1881-91, 34; 1891-1901, 30; 1901-11, 31; 1911-21, 29.

Le graphique indique la tendance générale du taux brut de natalité depuis 1930 et le tableau 5.31, depuis 1951. Le taux annuel a fléchi progressivement, mais de façon constante, entre 1921 et 1937, tombant de 29.3 au niveau sans précédent de 20.1, puis il a sensiblement remonté vers la fin des années 30 et pendant la Seconde Guerre mondiale, pour se chiffrer à 24.3 en 1945; après la guerre il a continué à augmenter, atteignant un maximum de 28.9 en 1947. De 1948 à 1959, il est demeuré remarquablement stable, variant entre 27.1 et 28.5. Entre 1966 et 1970 il s'est plus ou moins stabilisé entre 19.4 et 17.5, mais en 1971 il tombait au plus bas